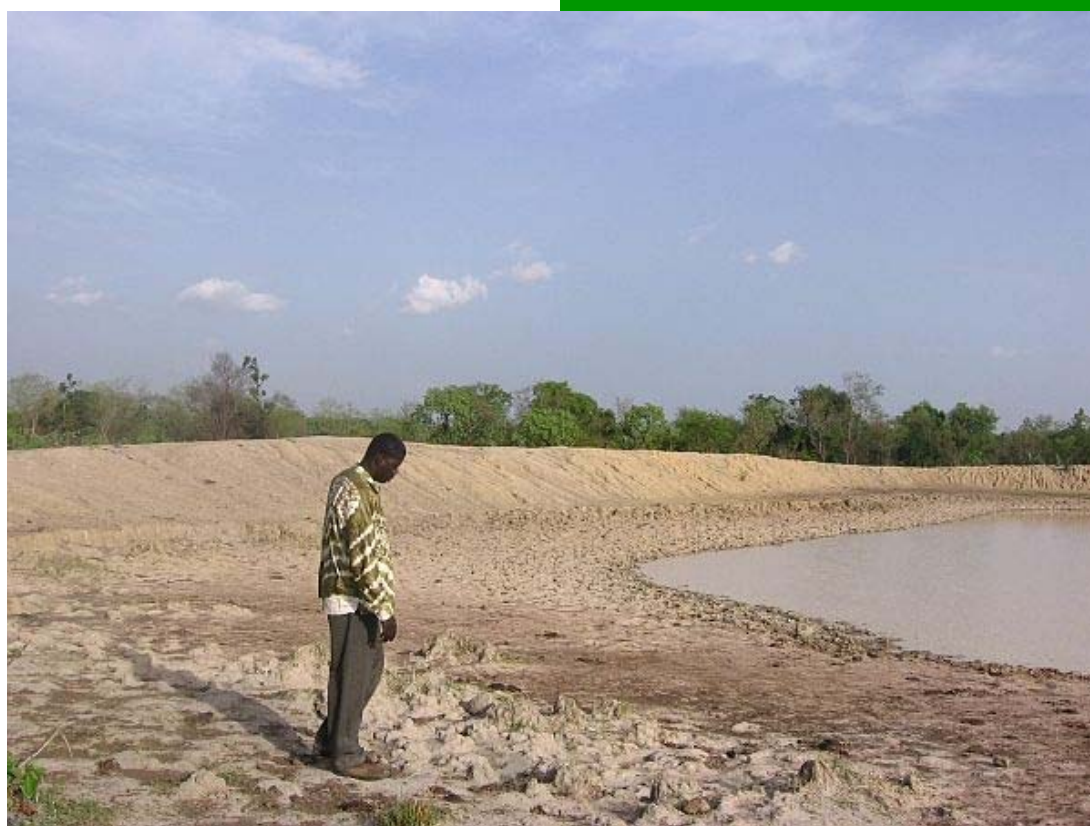


Appui à la gestion des ressources naturelles au Sahel



Appui à la gestion locale et durable des ressources naturelles au Sahel

Rôle des OP dans le domaine de la GRN : expérience de Baroueli et de l'AOPP régionale de Ségou

Appui à la gestion locale et durable des ressources naturelles au Sahel

Rôle des OP dans le domaine de la GRN : expérience de Barouéli et de l'AOPP régionale de Ségou

Date de l'expérience	2002- en cours
Mise en œuvre	Délégation Intercoopération au Sahel (D-IC Sahel)
Financement	D-IC Sahel, PACT
Zone géographique	Afrique de l'Ouest, Mali, Région de Ségou
Mots clés	gestion des ressources naturelles, forêt communautaire et communale, Organisations paysannes
Échelle d'action	Région, cercle, Préfecture
Public (s) cible (s)	Conseil communal, intervenants extérieurs

Résumé

Le processus de "Recherche-action " sur la gestion communale et intercommunautaire des ressources naturelles amorcé en 2002 dans le cercle de Barouéli (région de Ségou), traduit de manière concrète un des résultats de l'atelier tenu à Barouéli , sous l'égide du conseil de cercle et de l'AOPPr, sur la problématique environnementale du cercle. A cet atelier ont participé l'ensemble des élus communaux et des représentants des organisations paysannes de la zone.

Deux champs d'action ont été mis en avant par les travaux de l'atelier :

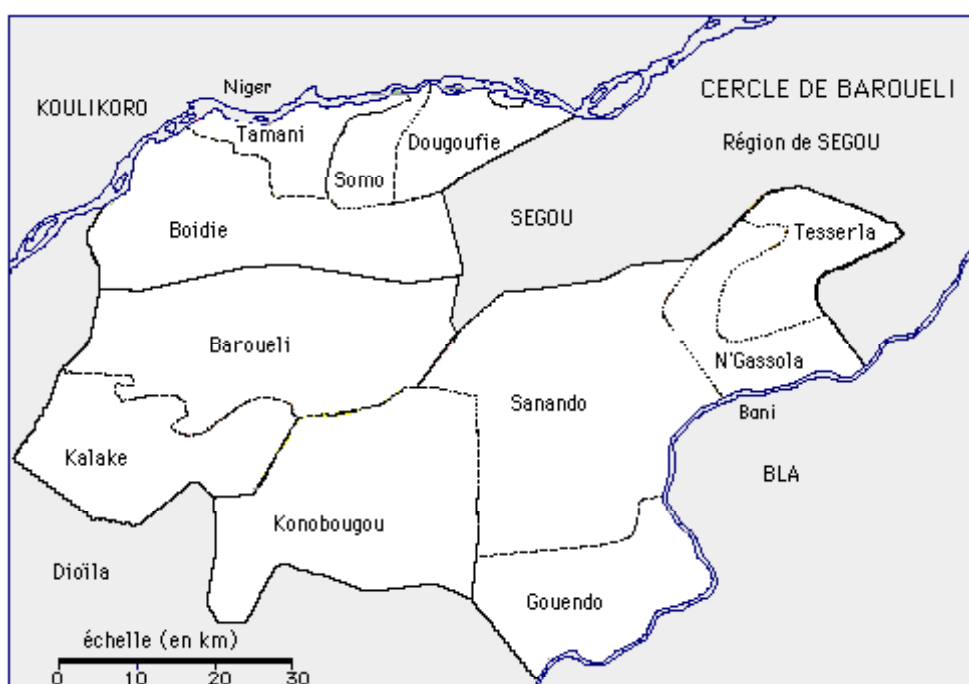
1. L'appui à la foresterie communale et communautaire dans les quatre communes de l'Est de la préfecture (Tesserela , N'gassola , Sanando et Gouendo) porté par l'Organisation Paysanne (OP) inter-villageoise Yèrègnéton en collaboration avec les quatre conseils communaux.
2. L'appui à la négociation relative à la délimitation et à la gestion concertée des parcours pastoraux dans les communes rurales du nord et du centre de la préfecture avec

l'association des femmes de Barouéli et celle des riziculteurs de Tamani , la composante "fumure organique" étant perçue comme un moyen d'articuler de façon positive agriculture et élevage .

La présente fiche d'expérience tente de faire une première analyse de la démarche stratégique globale animée par l'AOPPr et la D-IC Sahel et PACT comme partenaires d'appui.

CONTEXTE

Le cercle de Barouéli est situé au sud-ouest de la région de Ségou. Il s'étale sur une superficie de 4.400 km² avec une population estimée en 2002 à 172 783 habitants. Il est limité à l'ouest par le cercle de Dioïla, au nord par celui de Koulikoro et à l'Est par Ségou. Il compte onze (11) communes rurales dont les quatre (N'gassola, Sanando, Guendo et Tesserla), situées à l'est de Barouéli sont concernées par la recherche-action.



La situation environnementale dans la zone, de manière générale, se caractérise par une pression forte sur les ressources ligneuses, en raison notamment de la proximité de la ville de Ségou et de ses besoins importants en bois énergie. Ces ressources ligneuses font également l'objet d'une appropriation progressive par les agriculteurs (défrichement partiel et transformation des zones boisées et des parcours pastoraux en parcs agro-forestiers). Même si le relief relativement plat de la zone limite le phénomène d'érosion, la perte de fertilité des sols se présente comme une réalité vivante. La dernière simulation de l'occupation des sols faite par IC Sahel en mai 2001, montre un phénomène de dégradation évolutif des ressources naturelles : les jachères récentes et les zones inondables constituaient dans les années 1970 moins du cinquième des modes d'occupation de l'espace. Aujourd'hui, la situation semble totalement renversée. Le paysage naturel est dominé par des îlots d'espaces boisés représentant moins du tiers de l'espace rural. La pratique des jachères de longue durée a disparu au profit de la mise en culture continue.

Selon les résultats de l'étude préliminaire menée en 2001 par la D-IC Sahel sur une simulation de l'occupation des sols, on note que l'équilibre entre zone boisée et zone cultivée s'est

probablement inversé. La pratique des jachères de longue durée a disparu et les zones de mise en culture continue se sont étendues sous l'effet conjugué de la pression démographique et de la culture du coton.

Les acteurs locaux engagés dans le présent processus de recherche-action sont regroupés dans la coopérative multi-fonctionnelle de Sanando (Yèrègnéton), créée en 1991 avec l'appui d'Africare. Yèrègnéton intervient au niveau de 27 villages de l'ancien arrondissement de Sanando

Problématique

Dans le désir commun de progresser prudemment et de manière didactique dans la mise en œuvre du processus de recherche - action, l'AOPPr de Ségou et la D-IC ont opté de construire la démarche d'accompagnement à partir des acquis de la coopérative multi-fonctionnelle Yèrègnéton relative à la foresterie dans les communes retenues.

Plusieurs raisons expliquent ce choix :

- L'existence sur ce thème de nombreuses initiatives locales déjà conduites par Yèrègnéton , les communautés villageoises et les exploitations familiales ;
- Le statut de membre fondateur et membre actif de l'AOPPr ;
- La complexité et les champs de tension qui caractérisent les relations actuelles entre l'agriculture et l'élevage ;
- Le souhait vivement exprimé par le conseil de cercle auprès du PACT pour un appui dans la foresterie communautaire et communale;
- La mise en place de conventions locales couvrant les parcours pastoraux, second champ d'action à moyen terme ;

En dépit de ses insuffisances, Yèrègnéton partant de son parfait enracinement social est tout indiqué pour jouer un rôle important dans la conduite du présent processus .

La stratégie pour la conception opérationnelle et la mise en œuvre de la présente recherche-action s'intègre dans la démarche globale décrite plus haut. La richesse et la complexité de cette recherche-action repose en grande partie sur le nombre des différents acteurs impliqués. Le jeu de relations qui doit se développer entre eux est construit sur le respect et la compréhension de leurs rôles respectifs, chose qui nécessite une mise en place d'outils simples permettant aux différentes catégories d'acteurs d'effectuer leur propre évaluation et leur propre programmation. Ces travaux à la base pourront ensuite faire l'objet d'une mise en commun et d'un débat ouvert, placé sous l'égide du conseil de cercle. Ce dispositif devra non seulement contribuer à une programmation ascendante des actions relatives à la suite de la recherche-action, mais surtout en faire ressortir les principaux enseignements pour induire une diffusion de qualité sur l'ensemble des autres communes (conseil de cercle) et pour alimenter l'AOPPr dans sa recherche de positionnement régional sur les questions relatives au foncier rural et à la gestion des ressources naturelles.

Une fois que cette problématique est comprise, la mise en œuvre (expliquée ci-dessus), devient relativement facile à entreprendre.

Description / Mise en œuvre

Partant des résultats de l'évaluation du processus, la démarche adoptée peut être décrite comme suit :

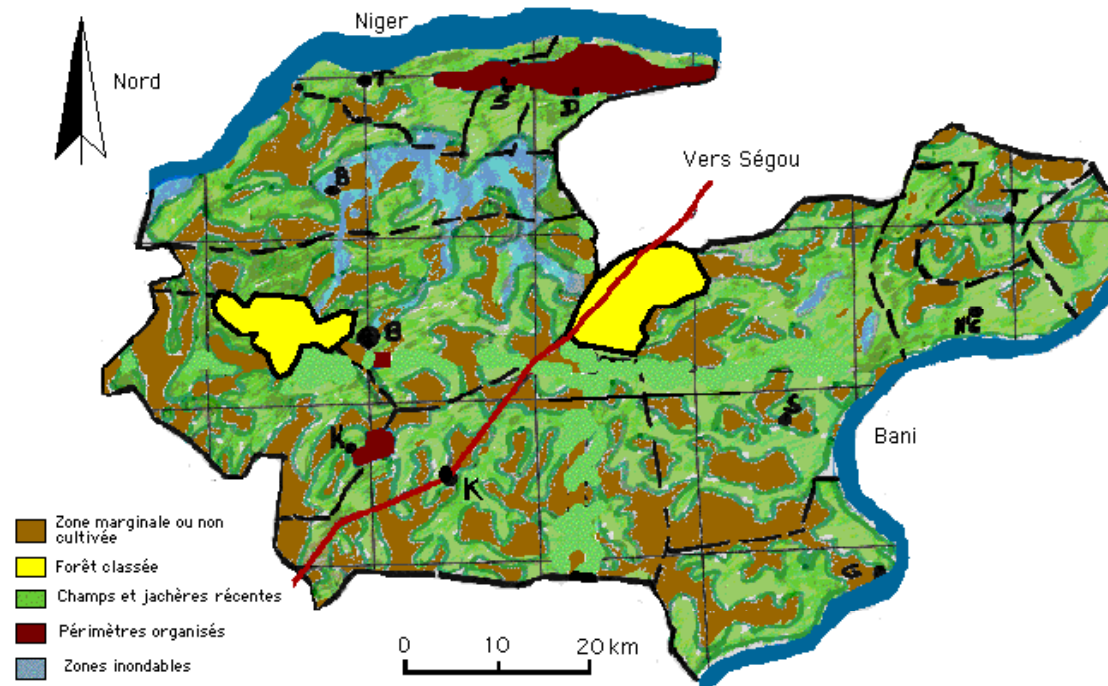
- Côté PACT-IC Sahel, l'on procède aux recueils bibliographiques de données de base sur la situation de chaque cercle - cartographie - statistiques - constitution d'un premier dossier d'analyse ;
- Côté AOPPr de Ségou, on note la mobilisation des membres pour l'identification des autres organisations paysannes de la Préfecture. Cette action fut accompagnée de l'analyse et la diffusion de la situation environnementale réalisée sur les différentes préfectures ;
- Dans la deuxième phase, le couple PACT-IC Sahel a procédé à la co-animation de l'atelier et à l'alimentation des réflexions locales à partir des données techniques recueillies et pendant le même temps, l'AOPPr a animé un atelier par préfecture avec l'ensemble des OP et des élus communaux.

Cette deuxième phase a donné naissance à une planification environnementale (planification stratégique locale des actions environnementales -PAL-: thématique prioritaire). La troisième phase a consisté pour le PACT-IC Sahel à un approfondissement des études et des analyses selon les thématiques prioritaires et les recherches- actions identifiées tandis que l'AOPPr de Ségou s'est penchée sur l'identification de recherches- actions selon les thématiques prioritaires conduites par ses membres et les communes concernées. Les deux démarches menées visaient à produire des dossiers techniques et financiers pour chaque recherche-action et expérimentations concrètes.

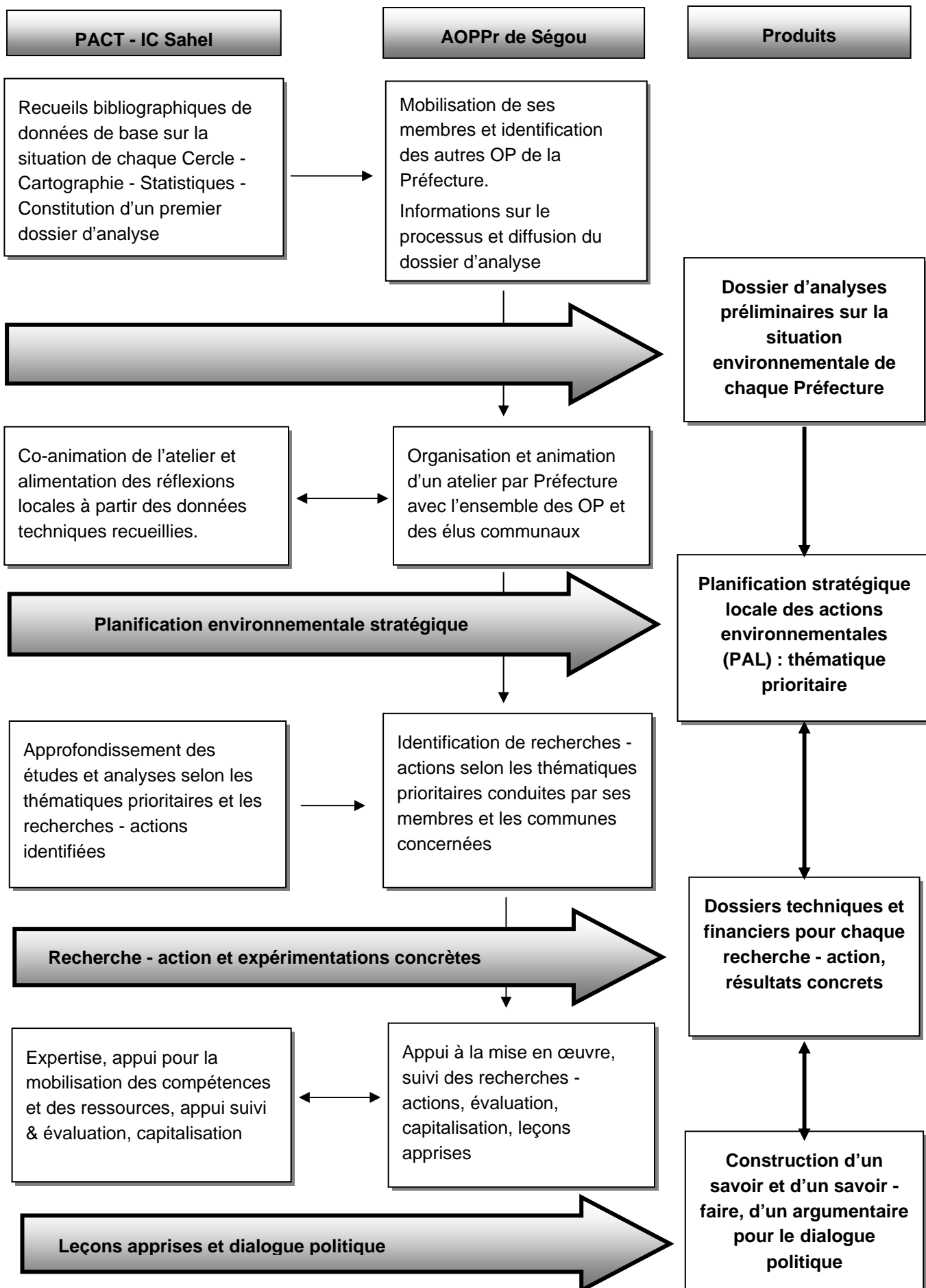
La quatrième phase est essentiellement centrée sur l'expertise, l'appui pour la mobilisation des compétences et des ressources, appui-suivi et évaluation-capitalisation (PACT-IC Sahel) ; appui à la mise en œuvre, le suivi des recherches -actions , évaluation , capitalisation, leçons apprises (AOPPr de Ségou). La finalité visée par cette dernière phase consistait à construire un savoir et un savoir-faire, un argumentaire pour le dialogue politique, entendu ici au sens large du terme.

En définitif, la méthodologie globale pour la mise en œuvre du processus repose sur un partage des rôles entre les institutions d'appui (PACT et IC Sahel) et l'AOPPr de Ségou, sur la définition de produits précis (résultats de chaque étape intermédiaire), sur un principe itératif permettant un réajustement continu de la démarche en fonction du suivi-évaluation des résultats atteints et une capitalisation progressive des leçons apprises.

Encadré : un exemple d'outil mis au service de la réflexion paysanne



Carte schématique utilisée comme support de réflexion pour les organisations paysannes et les collectivités locales. Cette carte représente la situation de l'occupation des sols en 2002. Comparée à des cartes analogues réalisées pour la situation de 1986, cette carte permet de mieux faire ressortir la progression des surfaces cultivées et la difficulté actuelle dans certaines zones pour l'approvisionnement en bois d'énergie et de service ou encore pour la traversée des troupeaux transhumants.



Le partage des rôles entre IC Sahel et l'AOPPr a fait l'objet d'une confirmation et d'un amendement lors des négociations avec le troisième partenaire (le PACT) du processus. Il est important ici de mentionner que les deux premiers partenaires souhaiteraient un engagement supplémentaire du PACT, au-delà du simple co-financement des actions. Ceci justifie son regroupement avec IC-Sahel (sous le générique "institutions d'appui" comme ci-dessous indiqué dans le tableau qui suit).

Tableau n°1 : Responsabilités respectifs des partenaires

AOPPr de Ségou	IC Sahel et PACT (Barouéli et Ségou)
<ul style="list-style-type: none"> - Recherche d'information sur les OP de la zone ; - Mise en relation OP, élus communaux ; - Diagnostic socio-institutionnel ; - Montage de dossiers de recherche-action ; - Sensibilisation et information OP/élus ; - Suivi des actions et évaluation ; - Programmation ; - Construction d'argumentaire dans le domaine de la GRN et du foncier ; - Recherche de financement ; - Alimentation du bureau national (leçons apprises) ; - Promotion de l'AOPP ; - Co-gestion des lignes de financement 	<ul style="list-style-type: none"> - Conseils à la demande ; - Mise en relation OP, élus communaux et institutions d'appui ; - Appui logistique ; - Financement et appui à la recherche de financements complémentaires ; - Appui au suivi – évaluation ; - Appui scientifique et technique ; - Prestations de services spécialisées (recueil d'informations, analyses, cartographie, méthodes et outils ... etc) ;

Les deux premiers produits ont déjà été obtenus pour le cas expérimental de la préfecture de Barouéli en début 2002. Depuis ce premier exercice, d'autres sources de statistiques et de documents cartographiques ont été localisées, ce qui devrait pouvoir permettre une amélioration de la qualité des informations fournies aux participants de l'atelier de planification environnementale stratégique pour étayer leurs réflexions et éclairer leurs vécus. L'atelier proprement dit a permis de dégager des éléments d'amélioration, particulièrement dans la phase de préparation où plus d'informations ont été recueillies, l'identification des OP dans la zone est à cet effet devenue plus large.

La suite du processus consiste à concevoir et à conduire des recherche- actions ciblées sur les thèmes dégagés par la planification stratégique, sélectionnées en fonction des capacités de l'OP promotrice du projet et des communes concernées en nombre limité mais permettant par leur caractère exemplaire, d'alimenter ensuite la construction d'un argumentaire régional par l'AOPPr de Ségou.

La conception du processus de recherches -action s'est essentiellement reposée :

- D'une part sur une étude thématique conduite spécifiquement par IC-Sahel (avec l'appui du PACT) sur la zone de Barouéli, plus précisément dans la commune rurale de Sanando dont un travail de cartographie préliminaire a été mené. Ce travail a consisté à reprendre et à actualiser la dynamique d'occupation des sols pour dégager la progression des sols emblavés et visualiser les espaces boisés résiduels, en utilisant une échelle adaptée (50.000ème à 25. 000ème) . Les cartes PIRL établies à partir des photographies aériennes (1990-91) et le travail de terrain, ont particulièrement servi de bases d'analyse à l'exercice cartographique, complété par le recueil et le traitement de données qualitatives et quantitatives nécessaires à la compréhension des systèmes d'exploitation développés par les différents usagers des ressources en question. L'objectif des études est de fournir une aide à la décision pour que les acteurs locaux puissent définir et appliquer une stratégie locale en matière d'exploitation multi - fonctionnelle et de gestion durable de ces espaces boisés (foresterie communale) ;
- D'autre part sur un travail de l'OPPr, consiste à conduire des réflexions et de planification avec les différents acteurs impliqués et les conseils communaux. La délicatesse de cette fonction réside principalement dans l'identification exhaustive des différents usagers des ressources concernées pour éviter les phénomènes de marginalisation et garantir la durabilité future des règles de gestion et d'exploitation qui seront négociées . Au delà, il s'agit également d'instaurer un dialogue de qualité entre l'ensemble de ces usagers sous l'auspice de la (ou des) communes rurales concernées. En cela, l'OPPr bénéficiera en permanence du conseil d'IC Sahel et du PACT.

Cette articulation entre études techniques et réflexions paysannes, qui se veut également une concrétisation de la dialectique entre savoirs locaux et sciences, doit déboucher progressivement sur le montage des dossiers techniques et financiers de chaque recherche-action. Aussi, leur finalisation donnera lieu à un atelier local, à l'échelle de la ou des communes rurales impliquées, pour officialiser le projet, l'insérer dans le plan de développement communal et informer les différents usagers des ressources en question.

Le projet ayant réuni les ressources financières, humaines et matérielles (avec l'appui d'IC Sahel et du PACT), le système de suivi- évaluation a démarré à la suite sur la base d'une animation par l'AOPPr de Ségou, et l'appui fort du PACT et D'IC Sahel aux fins d'assurer le bon fonctionnement des opérations et réunir les informations nécessaires pour enfin dégager les enseignements de chaque recherche-action (voir ci-dessous le point relatif aux enseignements et perspectives).

Résultats atteints

Ils sont relatifs à la définition des produits précis suite au partage des rôles entre les institutions d'appui (PACT et I.C Sahel) d'un côté et l'AOPPr de Ségou de l'autre.

Aussi, les résultats atteints sont les produits des démarches de :

- Recueil de données et analyses qui ont produit le dossier d'analyses préliminaires sur la situation environnementale de chaque préfecture ;
- Planification environnementale avec comme résultats : la planification stratégique locale des actions environnementales (PAL): thématique prioritaire ;

- Recherche-action et expérimentations concrètes ont eu comme résultats la production de dossiers techniques et financiers pour chaque recherche-action et la construction d'un savoir et d'un savoir-faire visant la production spécifique d'un argumentaire pour le dialogue politique, au sens large du terme.

De manière synthétique, en particulier, à l'issue de la mise en œuvre de la recherche- action relative à la "foresterie communautaire et communale dans quatre communes rurales de l'Est du cercle de Barouéli ", les principaux résultats obtenus en an 1 (2003) du projet peuvent être énoncés ainsi :

- Démarrage effectif d'une démarche placée sous la double égide du conseil de Cercle (par rapport au niveau local) et de l'AOPPr (par rapport au niveau régional avec le relais de Yèrègnéton au niveau local) ;
- Obtention d'une situation de référence caractérisée par un plan d'occupation des sols pour chacune des quatre communes et par la localisation des sites ayant fait ou qui fera l'objet d'une initiative locale en matière de GRN ;
- Identification des principaux groupes d'usagers des ressources ligneuses et amorce avec eux d'actions concrètes, soutenues par des visites d'échanges au niveau des expériences conduites à Sikasso.

Enseignements et Perspectives

Yèrègnéton est une organisation paysanne solide, déjà active dans le domaine de la gestion des ressources naturelles et dont l'intérêt se situe également dans sa couverture inter-communale. Cette dernière caractéristique peut constituer également sa faiblesse, dans la mesure où sa taille peut impliquer une certaine lourdeur, ou son articulation avec les autorités communales d'une part et les organisations paysannes socio-professionnelles et économiques, restent à clarifier d'autre part.

Malgré quelques différences dans l'ampleur des évolutions de la situation environnementale de ces quatre communes rurales, elles partagent néanmoins en commun une appartenance au "système coton", aux zones d'articulation entre agriculture et agro-pastoralisme et au bassin d'approvisionnement en bois énergie de la ville de Ségou (voire de Bamako). La pertinence d'une action inter-communale dans le domaine de GRN, plus précisément d'une foresterie communautaire et communale, s'en trouve donc renforcée.

Il est prévu en 2003 un atelier de planification sur la zone des quatre communes. Il sera co-organisé par l'AOPPr, Yèrègnéton et les quatre conseils communaux impliqués. Sans présumer du contenu précis de ce programme annuel, une liste indicative des actions qui pourraient être conduites dans ce sens est dressée et ce pour pouvoir effectuer une estimation budgétaire réaliste.

Changement d'échelle et aspects institutionnels

Toutes les actions collectives ou individuelles touchant la gestion des ressources ligneuses nécessitent une capacité locale de production des plants forestiers et fruitiers de qualité. Dans les villages de la zone, il existe un réseau de pépiniéristes individuels qui produisent avant tout pour leurs propres besoins. Fort des expériences menées dans ce domaine par IC Sahel à Sikasso, une des solutions durables semblent consister en la promotion d'associations spécialisées qui peuvent partager la formation, l'approvisionnement et la planification de la

production. Cette activité peut fournir une source de diversification importante pour les exploitations qui s'y engagent et l'ancrage institutionnel est loin de faire défaut, eu égard à l'existence de l'association inter -villageoise Yèrègnéton qui sut au fil de son évolution, imprimer une lisibilité à ses actions de développement local.

Auteur: **Cheick Oumar Diallo**

Norbert Dembélé

Saisie le: **24/09/ 2003**

POUR ALLER PLUS LOIN

Contact

Intercooperation, Délégation pour le Sahel, Korofina Sud, Rue 96 Porte 747, BP 2336 Bamako, Mali, tel : 223 224 44 60, fax : 223 224 61 19, email : icsahel@icsahel.org, site web : www.dicsahel.org

PACT, Projet d'appui aux Collectivités Territoriales, KFW – GTZ, Badalabougou est, BP 100 Bamako, tel : 223 62 63, email : dirk.betke@gtz-pact.org

Références bibliographiques

- IC Sahel - AOPP, recherche – action sur la gestion communale et intercommunale des ressources naturelles dans le Cercle de Baroueli, dossier technique et financier, Bamako et Ségou, Mars 2003, 25 p + annexes.
- Abdourahamane Handédéou Maïga, contribution à la connaissance du milieu dans le Cercle de Bartoueli, profil environnemental des communes de Gouedo, Tesserela, N'Gassola et Sanando, Délégation IC Sahel, Bamako, novembre 2002, 20 pages
- F. Picard, Différentes notes au dossier sur la recherche-action sur le rôle des OP en matière de gestion des ressources naturelles, partenariat entre AOPPr, IC Sahel et PACT, de janvier 2002 à septembre 2003.
- Collectif, Concept note pour la formulation d'une action collaborative en matière de gestion des ressources naturelles dans les régions de Ségou et Bobo-Dioulasso, IC Sahel, IIED, SNV, PACT-GTZ et SOS Sahel UK, mai 2001, Bamako, 18 p
- Délégation IC au Sahel, situation et perspective environnementale dans le Cercle de Baroueli, rapport d'étude et d'atelier, AOPPr de Ségou, PACT-GTZ, Bamako, avril 2002.